



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 03/06/2022

LA MINISTRE DE LA CULTURE RAPPELLE L'ATTENTION PORTÉE PAR LA FRANCE À LA LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BIENS CULTURELS ET ANNONCE UNE MISSION VISANT À FAIRE LE POINT SUR LES PROCÉDURES APPLICABLES EN LA MATIÈRE

Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, suit avec attention les développements de la procédure d'information judiciaire concernant des acquisitions d'antiquités égyptiennes par le musée du Louvre Abu Dhabi.

La ministre de la Culture rappelle l'engagement ferme et constant de la France dans la lutte contre le trafic de biens culturels ainsi qu'en témoignent les initiatives prises en la matière à l'occasion de la présidence française du conseil l'Union européenne du premier semestre 2022. Tel était l'objet de la conférence organisée le 1^{er} février 2022 et de la réunion informelle des ministres de la Culture à Angers le 8 mars dernier.

S'agissant de la procédure en cours, la ministre de la Culture ne fera bien entendu aucun commentaire dans le strict respect du principe d'indépendance de la Justice. Elle souhaite de nouveau souligner l'importance que la France attache au partenariat avec les Emirats Arabes Unis, qui a permis la création et la réussite exemplaires du Louvre Abu Dhabi et que l'affaire en cours ne saurait en aucun cas remettre en cause.

S'agissant du fond de l'affaire, et des menaces de plus en plus sophistiquées et complexes à déjouer sur la provenance des biens culturels, la ministre de la Culture a demandé à trois personnalités expérimentées du monde des musées et du marché de l'art de faire le point sur le cadre juridique, les procédures d'acquisition et leur mise en œuvre, à l'époque des faits et aujourd'hui. Ce travail sera mené avec l'appui de l'Inspection générale des affaires culturelles.

Arnaud Oseredczuk, conseiller-maître à la Cour des comptes, membre du comité de déontologie du ministère de la Culture, Marie-Christine Labourdette, présidente de l'établissement public du château de Fontainebleau et ancienne directrice des musées de France, et Christian Giacomotto, président du conseil de surveillance de Gimarr & Cie, président du comité d'audit de l'Agence France Museum et membre du conseil artistique des musées nationaux devront rendre leurs conclusions et formuler leurs recommandations à l'été 2022.

Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Tél : 01 40 15 83 31

Mél : service-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr